

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	BIR HAKEIM	Numéro	750292
Adresse du site	18, avenue de Suffren	Hauteur	R+10 (34 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/05/2021
Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700 MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 135° et 280°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 3,40 m	Vis-à-vis (25m)	R + 12 (39 m)
Estimation	2G/3G/4G : 20° <1V/m - 135° <4V/m - 280° <3V/m 5G : 20° <1V/m - 135° <2V/m - 280° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	39,03 m azimut 0° ; 37,13 m azimut 120° ; 39,03 m azimut 240°		

Incidence visuelle

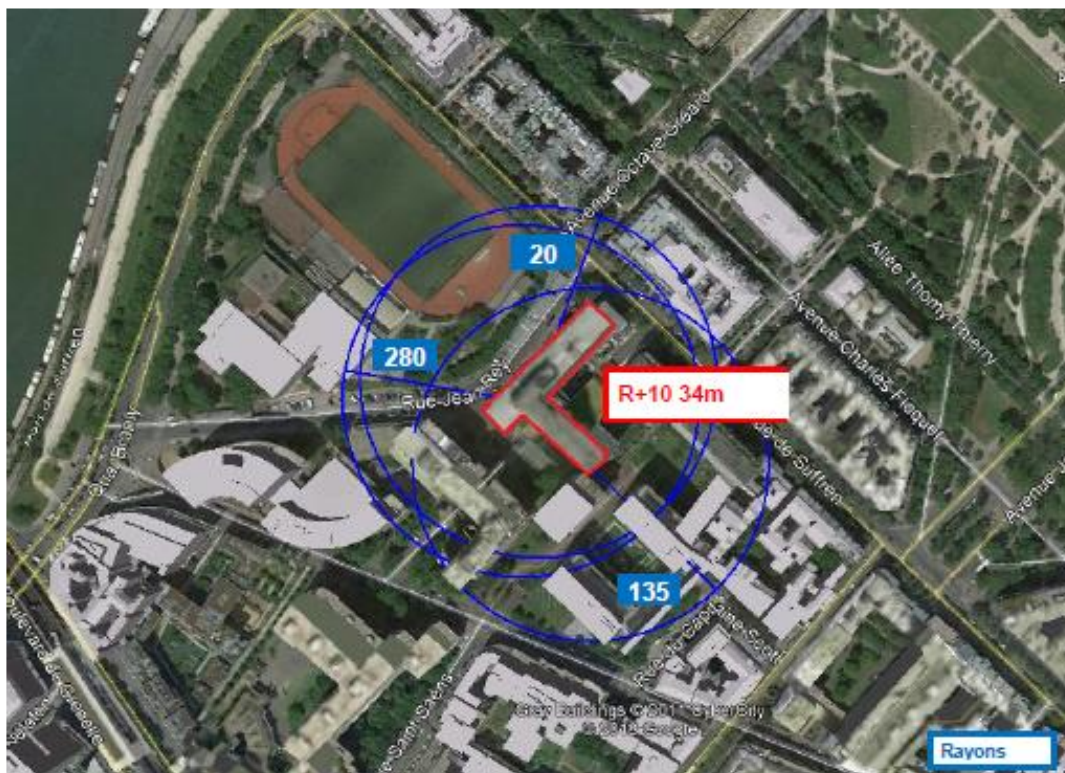
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°/135°/280° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

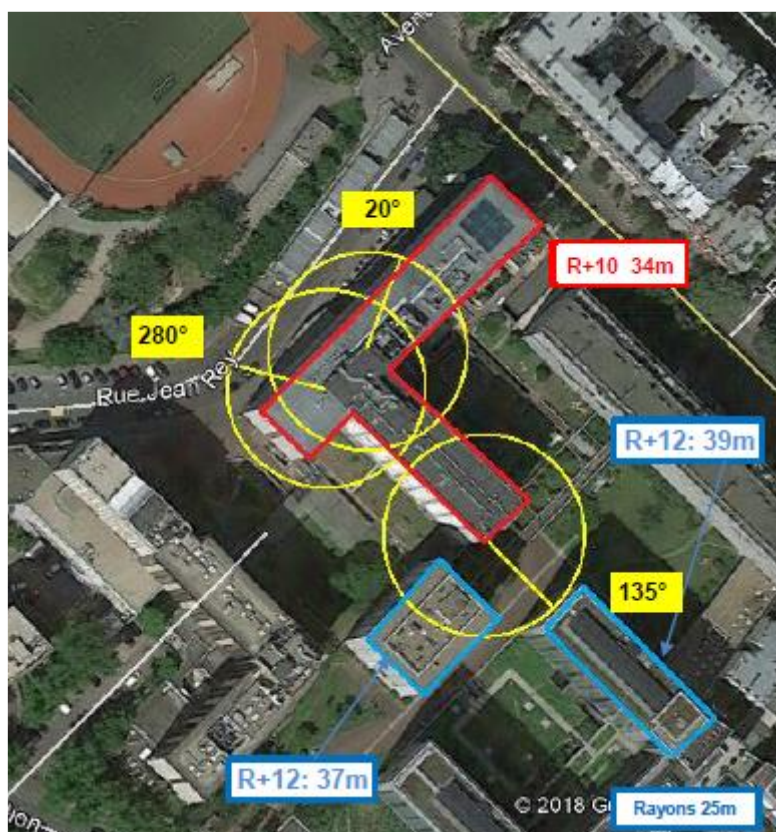
Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



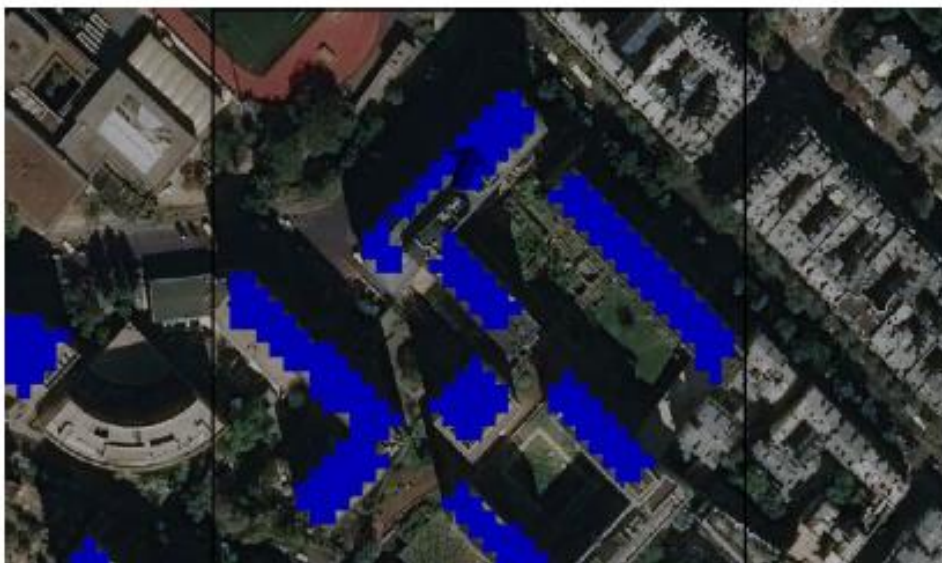
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 20°	Azimut 135°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	32.5 m	36.5 m	35.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

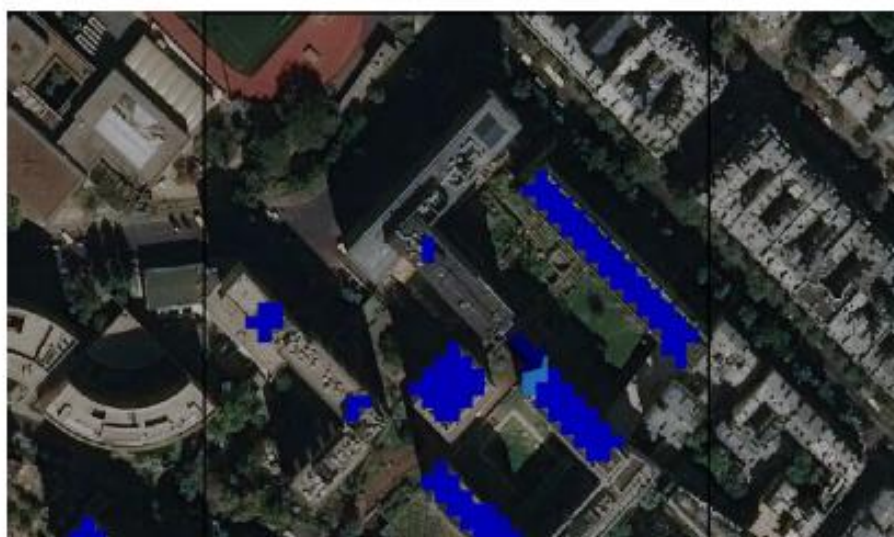
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Légende



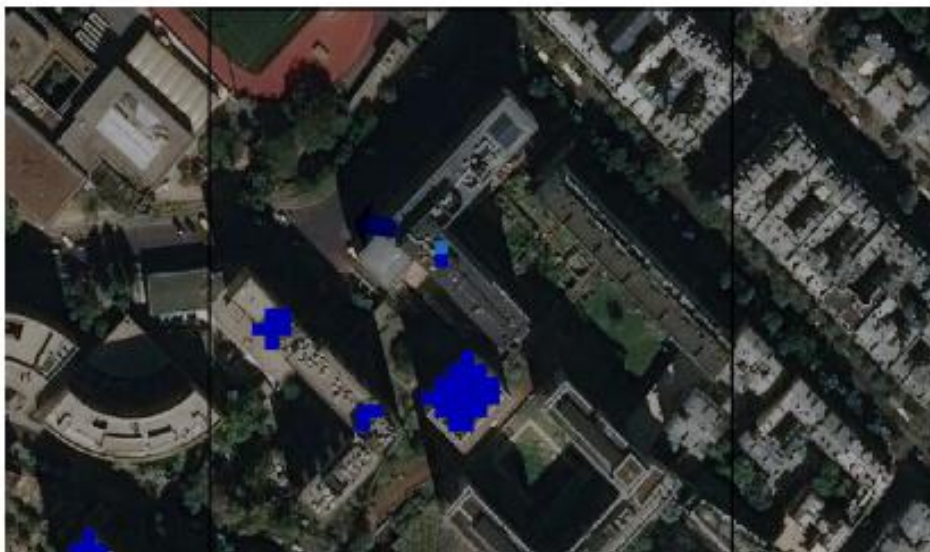
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 135°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 37.5 m .



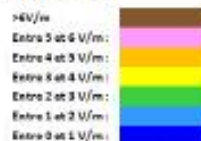
Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 38.5 m .



Légende



	Azimut 20°	Azimut 135°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	34.5 m	37.5 m	38.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 20°



Azimet 135°



Azimet 280°

